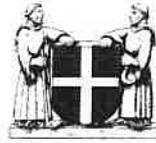


**DEL2024-087**



**MAIRIE DE PEYMEINADE**

**EXTRAIT**  
**du registre des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 18 décembre 2024**  
**19H15**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	28

**OBJET : Commission d'Appel d'Offres - Désignation d'un membre suppléant**

Le Conseil Municipal de la commune de Peymeinade, dûment convoqué le 11 décembre 2024, s'est réuni le mercredi 18 décembre 2024 à 19 heures 15 en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

**PRÉSENTS :** M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - Mme Catherine SEGUIN - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine LE ROLLE - M. Michel DISSAUX - Mme Aleth CORCIN - M. Pierre FAURET - Mme Andrée MARCKERT - M. Jean-Luc FRANÇOIS - Mme Huguette LACROIX - Evelyne HIRELLE - M. Emmanuel REDA - M. Gilles CHIAPELLI - M. Christian LEBEGUE - Mme Odile DESPLANQUES - Mme Fabienne WALLON - M. Pierre-François DERACHE - Mme Mireille JEUDY - Mme Sophie PERCHERON - M. Eric VIDAL - Mme Audrey MOUTTÉ.

**ABSENTS EXCUSES SANS POUVOIR :** M. Yann GAMAIN.

**ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR :** M. Christian PERTICI - M. Jean-Michel BATTISTI - Mme Laetitia INNOCENTI - Mme Clarisse PIERRE - Mme Patricia DI SANTO - M. Joseph MATTIOLI - M. Didier MOUTTÉ

**POUVOIRS DE :** M. Christian PERTICI à Mme Andrée MARCKERT - Jean-Michel BATTISTI à M. Gilles CHIAPELLI - Mme Laetitia INNOCENTI à M. Pierre-François DERACHE - Mme Clarisse PIERRE à Mme Aleth CORCIN - Mme Patricia DI SANTO à Mme Sophie PERCHERON - M. Joseph MATTIOLI à M. Eric VIDAL - M. Didier MOUTTÉ à Mme Audrey MOUTTÉ.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Pierre-François DERACHE.

**DOMAINE / THEME : AFFAIRES GENERALES**

**RAPPORTEUR : Monsieur le Maire**

**SYNTHESE**

La Commission d'Appel d'Offres choisit le titulaire des marchés publics passés selon une procédure formalisée et dont la valeur estimée hors taxes prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens.

Elle est présidée par le Maire (ou son représentant ayant reçu délégation) et composée de cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les cinq membres titulaires et leurs cinq suppléants composant la CAO ont été désignés par le Conseil Municipal lors de sa séance du 23 septembre 2020.

Madame Nathalie SAGOLS ayant présenté sa démission en tant que conseillère municipale, il convient de la remplacer au sein de la CAO.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'élection d'un nouveau membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres.

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1414-2, L1411-5, L2121-21 2° et L2121-22 ;

**Vu** la délibération n°DEL2020-041 du Conseil Municipal du 23 septembre 2020 relative à la création de la CAO et à la désignation de ses membres ;

**Vu** la délibération n°DEL2020-059 du Conseil Municipal du 09 décembre 2020 adoptant le règlement intérieur du Conseil Municipal et notamment son article 9 ;

**Vu** la délibération n°DEL2022-035 du Conseil Municipal du 01 juin 2022, désignant Monsieur Eric VIDAL comme membre suppléant de la CAO en remplacement de Monsieur Gérard DELHOMEZ ;

**Vu** la démission de Madame Nathalie SAGOLS en tant que conseillère municipale, en date 02 décembre 2024.

**Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :**

**Considérant** que l'article L1414-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit : « Pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxes prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens qui figurent en annexe du Code de la commande publique, [...], le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres composée conformément aux dispositions de l'article L1411-5 » ;

**Considérant** que la CAO est présidée par le Maire (ou son représentant ayant reçu délégation) et comprend cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus par le Conseil Municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

**Considérant** qu'à la suite de la démission de Madame Nathalie SAGOLS, en date du 02 décembre 2024, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau membre suppléant pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres.

**Considérant** que la désignation des membres des différentes commissions municipales est effectuée à scrutin secret, sauf si le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'y renoncer.

C'est pourquoi, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **DE DESIGNER** Monsieur Michel DISSAUX comme membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres en remplacement de Madame Nathalie SAGOLS ;
- **D'ETABLIR** en conséquence la liste des membres de cette commission comme suit :

**Titulaires :**

- Marc BAZALGETTE
- Jean-Luc FRANÇOIS
- Pierre FAURET
- Jean-Michel BATTESTI
- Didier MOUTTÉ

**Suppléants :**

- Fabienne WALLON
- Gilles CHIAPELLI
- Michel DISSAUX
- Christian PERTICI
- Eric VIDAL

**VOTE : UNANIMITE**

Peymeinade, le 18 décembre 2024

Le Maire,  
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE



Le Secrétaire de séance,  
Pierre-François DERACHE

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Derache', written in a cursive style.

Accusé de réception en préfecture  
006-210600953-20241218-DEL2024-087-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024